



Décisions prises par la Commission de l'Avifaune Française (2020-2021)

16^e rapport de la CAF

Paul Dufour¹, Philippe J. Dubois², Jean-Marc Pons³, Frédéric Veyrunes⁴, Stanislas Wroza⁵,
Pierre Yésou⁶ & Pierre-André Crochet⁷

Ce 16^e rapport présente les décisions prises par la Commission de l'Avifaune Française (CAF) depuis la publication de son précédent rapport (DUFOUR *et al.* 2020), ainsi que quelques décisions plus anciennes qui n'avaient pas encore été publiées. Il concerne l'inscription ou le retrait de nouveaux taxons sur la Liste officielle des oiseaux de France métropolitaine (LOF), la nouvelle catégorisation d'espèces y figurant et des changements taxonomiques adoptés par l'IOC (*International Ornithological Congress*) en juin 2020 et janvier 2021. Rappelons que la liste mondiale de l'IOC (GILL *et al.* 2021) est désormais la référence taxonomique utilisée par la CAF pour élaborer la LOF. Toutes les modifications de la LOF et les décisions présentées dans ce rapport ont été votées par la CAF lors de la réunion plénière du 7 septembre 2020 ou par messages électroniques. L'identification de toutes les nouvelles espèces et sous-espèces placées dans une catégorie (A, B, C, D ou E) a préalablement été validée par le Comité d'homologation national (CHN), dont les rapports sont publiés dans *Ornithos*. À noter que la version modifiée de la LOF ne sera pas publiée dans *Ornithos* dans l'immédiat. Nous réfléchissons à une manière de la partager en ligne et, en attendant, celle-ci est disponible sur demande auprès de la CAF.

COMPOSITION ACTUELLE DE LA CAF

Des changements dans la composition de la CAF ont eu lieu depuis la publication du dernier rapport (DUFOUR *et al.* 2020). Pierre Yésou, qui gérait toujours la publication des notes de premières françaises depuis qu'il avait quitté la CAF en janvier 2017, l'a réintégré en fin d'année 2020. Paul Dufour assure désormais le rôle de président de la CAF et Pierre-André Crochet celui de secrétaire. La CAF se compose actuellement de Paul Dufour (président, LECA, Université de Grenoble), Pierre-André Crochet (secrétaire, CEFE, CNRS), Philippe J. Dubois (LPO), Jean-Marc Pons (MNHN), Frédéric Veyrunes (ISEM, CNRS), Stanislas Wroza (Office Français de la Biodiversité) et Pierre Yésou (expert indépendant).

ÉVOLUTION DU GROUPE DE TRAVAIL (GT) « CATÉGORIES »

Dans le précédent rapport de la CAF (DUFOUR *et al.* 2020), nous avons rappelé le rôle du GT « catégories ». Il s'agissait d'un groupe de travail commun du CHN et de la CAF, créé pour la catégorisation des observations d'une série d'espèces problématiques, pour lesquelles certains individus ont une origine naturelle alors que d'autres sont échappés de captivité (par ex. la Bernache à cou roux *Branta ruficollis*, l'Oie naine *Anser erythropus*...). Les conclusions pour plusieurs espèces seront publiées prochainement. Lors de la dernière réunion plénière du GT, il a été décidé que le groupe de travail « catégories » serait pleinement intégré au fonctionnement de la CAF, en partie parce que ses conclusions affectent souvent la LOF et rejoignent donc les prérogatives de la CAF, et en partie pour éviter la création d'une troisième

¹ LECA, Université Grenoble Alpes ² LPO ³ ISYEB, MNHN ⁴ ISEM, CNRS, Université de Montpellier ⁵ Office Français de la Biodiversité
⁶ Expert indépendant ⁷ CEFE, CNRS, Université de Montpellier, EPHE, IRD, Université Paul Valéry Montpellier 3

entité freinant l'efficacité des deux autres structures (CAF et CHN). La CAF continuera de faire appel à des membres du CHN ou des personnes extérieures qui souhaiteraient s'investir dans la catégorisation des individus de certaines espèces. Julien Piette, Sébastien Reeber et Frédéric Jiguet (tous anciens membres du CHN) sont actuellement membres du GT «catégories» et participent pleinement à ses travaux.

PREMIÈRES FRANÇAISES PLACÉES EN CATÉGORIE A DE LA LOF

Courlis hudsonien *Numenius hudsonicus* (Latham, 1790)

Originaire du continent américain, le Courlis hudsonien a longtemps été traité comme une sous-espèce du Courlis corlieu *Numenius phaeopus*, mais est maintenant considéré comme une espèce à part entière par l'IOC. Un individu observé le 20 mai 2020 sur l'île de Sein, Finistère, constitue la première mention française de cette espèce qui a été placée en catégorie A. Une note sur cette première française sera publiée prochainement dans *Ornithos* (S. Rey, à paraître).

Puffin à bec grêle *Ardena tenuirostris* (Temminck, 1836)

Cette espèce se reproduit en Océanie (Australie, Tasmanie) et hiverne dans le Pacifique et le sud de l'océan Indien. Des milliers d'individus ont cependant été observés récemment dans l'Atlantique Sud, et quelques observations ont même été faites dans le nord-ouest de l'Atlantique, entre la Floride et le Massachusetts (FLOOD & FISHER 2019). On pouvait donc imaginer que l'espèce atteignait parfois le nord-est de l'Atlantique, ce qui a été confirmé en 2020, lorsqu'un individu affaibli a été recueilli sur la côte sud de l'Irlande (ARCHER 2020, donnée en attente de validation officielle). Cette mention a rapidement été suivie d'une observation le 7 août 2020 dans le Mor Braz, Morbihan, ce qui a incité certains observateurs à réexaminer d'anciennes photos. C'est ainsi qu'un oiseau photographié le 9 septembre 2015 au large de Saint-Brieuc, Côtes-d'Armor, est devenu la première mention officiellement acceptée de l'espèce pour la France et le Paléarctique occidental, bien qu'un individu en attente d'homologation ait été photographié au Koweït en 2014 (O. Alshaheen, comm. pers.). Les deux observations françaises ont été acceptées par le CHN et l'espèce a été inscrite en catégorie A de la LOF; une note détaillée sur cette première française sera publiée prochainement dans *Ornithos* (Y. Février *et al.*, à paraître).

Fou brun *Sula leucogaster* (Boddaert, 1783)

Le Fou brun est présent dans la plupart des eaux tropicales de la planète, la sous-espèce *leucogaster* nichant dans le golfe du Mexique, aux Caraïbes et dans les eaux tropicales de l'Atlantique oriental jusqu'aux îles du Cap-Vert au nord. Un oiseau observé le 30 août 2019 en mer au large de l'archipel des Sept-Îles, Perros-Guirec, Côtes-d'Armor, constitue la première mention française de l'espèce. Cet oiseau n'a été attribué à aucune sous-espèce, même si au regard de la distribution de l'espèce la sous-espèce nominale est la plus probable. Cette observation s'inscrit dans le contexte particulier de nombreuses observations de l'espèce en Europe de l'Ouest (p. ex. en Allemagne, aux Pays-Bas, en Grande-Bretagne; GELLING *et al.* 2018). L'espèce a été placée en catégorie A et une note détaillée a été publiée dans *Ornithos* (DENIAU & PROVOST 2020).

Pouillot de Temminck *Phylloscopus coronatus* (Temminck & Schlegel, 1847)

Ce pouillot migrateur d'Asie orientale a été observé pour la première fois en France le 22 octobre 2016 sur l'île d'Ouessant, Finistère. L'espèce a été placée en catégorie A de la LOF et une note relatant cette première française a été publiée (GUILPAIN & VINCENT 2018).

Traquet (motteux) de Seeböhm *Oenanthe oenanthe seebohmi* (Dixon, 1882)

La sous-espèce *seebohmi* du Traquet motteux niche dans les montagnes du Maghreb, du sud-ouest du Maroc jusqu'à l'est de l'Algérie. Migrateur strict, il passe l'hiver dans l'ouest de la zone sahélienne. Il est rarissime dans le nord de l'Europe, où la seule donnée antérieure concernait un mâle vu aux Pays-

1. Paruline noir et blanc *Mniotilta varia*, 1^{re} année, Sein, Finistère, octobre 2019 (Pierre Crouzier). Black-and-white Warbler.



Bas en 2017 (GELLING & VAN DER SPEK 2017). Un mâle observé le 7 mai 2019 à Sailly-lez-Lannoy, Nord, avant de traverser la frontière belge, constitue donc la première donnée pour la France et la Belgique. Cette sous-espèce a été placée en catégorie A de la LOF et une note¹ a été publiée sur cette observation (DÉROZIER 2020).

Pipit (farlousane) de Sibérie *Anthus rubescens japonicus* (Temminck & Schlegel, 1847)

La sous-espèce *japonicus* est la seule sous-espèce du Pipit farlousane à occuper une partie de l'Eurasie, où elle niche en Sibérie. Migratrice, elle hiverne essentiellement en Asie du Sud-Est, mais semble également régulière au Moyen-Orient (ALSTRÖM & MILD 2003). Ce taxon a été observé du 22 décembre 2018 au 8 janvier 2019 en Camargue près de Salin-de-Giraud, Bouches-du-Rhône. Cette observation constitue la première mention française de ce taxon, qui a été inscrit en catégorie A de la LOF. Une note sur cette observation a été publiée récemment dans *Ornithos* (CROCHET *et al.* 2021).

Paruline noir et blanc *Mniotilta varia* (Linnaeus, 1766)

Un individu de cette espèce néarctique a été observé du 16 au 18 octobre 2019 sur l'île de Sein, Finistère, ce qui constitue la première mention de l'espèce pour la France. La Paruline noir et blanc a été inscrite en catégorie A de la LOF et une note sur cette première française sera publiée prochainement dans *Ornithos* (G. Sabatier, à paraître).

Paruline à gorge orangée *Setophaga fusca* (Statius Müller, 1776)

Cette paruline a été observée le 2 octobre 2019 sur l'île d'Yeu, Vendée. Il s'agit de la première observation de l'espèce en France et de la sixième pour l'Europe. Une note relatant cette découverte a été publiée dans *Ornithos* (ISAAC 2020).

Paruline couronnée *Seiurus aurocapilla* (Linnaeus, 1766)

Un individu a été observé du 27 septembre au 2 octobre 2019 sur l'île de Molène, Finistère, inaugurant la découverte de trois espèces de parulines en France au cours de ce même automne. Cette mention constitue là encore la première mention française de l'espèce et a été placée en catégorie A de la LOF. Une note relatant cette découverte est publiée dans le présent numéro (WROZA 2021).

¹ L'IOC a annoncé récemment l'élévation de ce taxon au rang d'espèce. Ce changement sera évoqué dans le prochain rapport de la CAF.

NOUVELLE ESPÈCE INSCRITE EN CATÉGORIE D DE LA LOF

Fuligule à tête rouge *Aythya americana* (Eyton, 1838)

Un Fuligule à tête rouge mâle a fréquenté le plan d'eau de Plobsheim, Bas-Rhin, sur le cours du Rhin entre le 12 février et le 4 mars 2017. L'oiseau présentait un plumage en bon état, sans anomalie qui aurait pu indiquer une origine captive, et son comportement était lui aussi typique d'un oiseau sauvage. Bien qu'un observateur français ait signalé une bague «sombre et plutôt étroite» à la patte gauche, plusieurs observateurs allemands ont spécifiquement recherché cette bague et ne l'ont pas vue. L'examen d'une série de photos en vol obtenues par Ralph Martin va également dans ce sens, mais la qualité de ces photos ne permet pas d'exclure de manière certaine la présence d'une bague discrète. Une photo de l'oiseau en train de plonger prise par Lukas Thiess laisse par contre planer le doute, car on y devine ce qui peut être soit une callosité, soit une bague fine de collection. Enfin, un mâle échappé, porteur selon les observateurs d'une fine bague de captivité noire, a été vu en Allemagne en avril 2017 près de Karlsruhe, à environ 100 km en aval de Plobsheim le long du Rhin, et aucune autre observation de l'espèce n'a été faite en Allemagne depuis (C. König, comm. pers.). La présence ou non d'une bague sur l'oiseau de Plobsheim reste donc incertaine: en effet, plusieurs descriptions suggèrent qu'il n'était pas bagué, mais on ne peut exclure totalement une bague étroite et difficile à voir sur une photo, ce que suggère un observateur de l'oiseau français, et un mâle de Fuligule à tête rouge, décrit comme bagué, a été observé peu de temps après non loin de là. En l'absence d'éléments indiquant clairement une bague de captivité, la CAF a préféré ne pas exclure d'emblée une origine sauvage. Cependant, l'espèce est rarissime en Europe et y présente un patron d'apparition saisonnier très particulier pour un canard américain: les deux données islandaises sont en effet de juin et juillet (1998; KOLBEINSSON *et al.* 2001), l'unique donnée irlandaise est de juillet (2003; <http://irbc.ie/topbar/categories.php>) et la seule donnée des Açores correspond à un individu arrivé en août (2017; P. Ramalho, comm. pers.). À l'inverse, les données acceptées en catégorie A plus à l'est concernent un mâle vu pendant deux hivers (1996 et 1997) dans le centre de l'Angleterre (GARNER & ROWLANDS 2015) et un mâle présent de janvier à mars 2016 aux Pays-Bas (https://www.dutchavifauna.nl/species/amerikaanse_tafeleend). L'espèce est donc rarissime en Europe, plus fréquemment en été qu'en hiver. Une donnée hivernale sur le cours du Rhin n'est pas aberrante dans ce contexte, mais ne correspond pas à ce qu'on attendrait prioritairement pour une apparition naturelle et il subsiste un doute sur l'absence de bague de captivité. La CAF a donc adopté une position prudente et placé l'espèce en catégorie D de la LOF.



2. Fuligule à tête rouge
Aythya americana, mâle,
Laguna Atascosa, Texas,
janvier 2017 (Marc Duquet).
Male Redhead.

RÉVISION DU STATUT D'ESPÈCES EN CATÉGORIE D DE LA LOF

Tourterelle maillée *Spilopelia senegalensis* (Linnaeus, 1766)

La Tourterelle maillée figurait déjà en catégorie D de la LOF. Les espèces en catégorie D ayant vocation à voir leur statut régulièrement révisé, la CAF a réexaminé les données de cette espèce en France afin de déterminer si elle pouvait être admise en catégorie A. Un article publié dans le présent numéro d'*Ornithos* (WROZA *et al.* 2021) explique pourquoi l'espèce a été maintenue en catégorie D.

MODIFICATIONS DE LA LOF SUITE À LA RÉVISION DE DONNÉES ACCEPTÉES

Goéland de la Végé *Larus vegae vegae* (Palmén, 1887)

Cette espèce avait été inscrite sur la LOF suite à l'observation d'un oiseau sur la décharge de Charny, Seine-et-Marne, le 17 novembre 2016. Indiqué comme étant d'appartenance subsppécifique inconnue (*L. v. vegae*/*L. v. mongolicus*) dans la dernière LOF (COMMISSION DE L'AVIFAUNE FRANÇAISE 2020), un réexamen de cette donnée par le CHN (H. Touzé, comm. pers.) a permis d'assigner cet oiseau à la sous-espèce nominale *vegae*, qui niche principalement dans le nord-est de la Sibérie et hiverne notamment sur les côtes du Pacifique, du Japon au nord de la Chine (MALLING OLSEN 2018). La LOF est donc modifiée afin de préciser que c'est la sous-espèce *vegae* qui a été observée en France. Une note sur cette première française sera publiée prochainement dans *Ornithos* (T. Chansac, à paraître).

MODIFICATIONS DE LA LOF SUITE AUX MISES À JOUR DE L'IOC : CHANGEMENTS DANS LA SÉQUENCE DES ESPÈCES

Principes généraux pour déterminer la séquence des espèces

La séquence des espèces, c'est-à-dire l'ordre dans lequel les espèces apparaissent dans les listes de référence, dépend de la systématique, afin que les espèces apparentées (ayant une origine commune récente) soient listées ensemble. L'ordre des espèces est ainsi déterminé à partir des études phylogénétiques disponibles et des hypothèses qu'elles génèrent sur l'histoire évolutive des espèces. Les séquences «classiques» (p. ex. Vooûs 1977, référence longtemps utilisée en Europe) étaient fondées sur les hypothèses concernant l'évolution des oiseaux admises à cette époque. Ces hypothèses reposaient sur l'interprétation de caractères, essentiellement morphologiques, qui étaient utilisés pour établir les phylogénies. En plus des relations de parenté, des conventions méthodologiques sont indispensables pour traduire un arbre (qui représente des relations de parenté entre taxons) en une séquence linéaire de noms. La majorité des listes utilisent comme convention qu'à chaque nœud de l'arbre, on liste en premier le clade (le groupe) qui contient le moins d'espèces. On commence toujours par les nœuds les plus proches de la base (les plus profonds), qui correspondent aux divergences les plus anciennes, et on progresse vers les nœuds les plus récents. Par exemple, le nœud le plus profond dans l'histoire évolutive des oiseaux est la séparation entre les Ratites (autruches, émeus, kiwis...) et le reste des oiseaux. Il y a bien moins de Ratites que d'autres oiseaux, donc les Ratites sont listés en premier. Vient ensuite la divergence entre les Galliformes et les Ansériformes d'un côté (ils forment ensemble les Galloanseres) et tous les autres oiseaux de l'autre côté. Là encore, le groupe le moins nombreux est celui des Galloanseres, qui est donc listé en premier. Au sein des Galloanseres, il y a moins d'Ansériformes que de Galliformes, ce qui conduit à lister les Ansériformes avant les Galliformes. On procède ainsi jusqu'à ce que toutes les espèces aient été listées.

Au cours des dernières décennies, notre compréhension de l'évolution des organismes a été profondément modifiée par l'utilisation des méthodes génétiques. Pour l'essentiel, les phylogénies actuelles se fondent en effet sur des caractères génétiques, dont l'accès est de plus en plus aisé grâce à l'amélioration des techniques de séquençage, de traitement de données et la baisse des coûts de séquençage (voir JIGUET & CROCHET 2010). De nombreuses phylogénies globales, qui s'intéressent aux relations entre familles ou

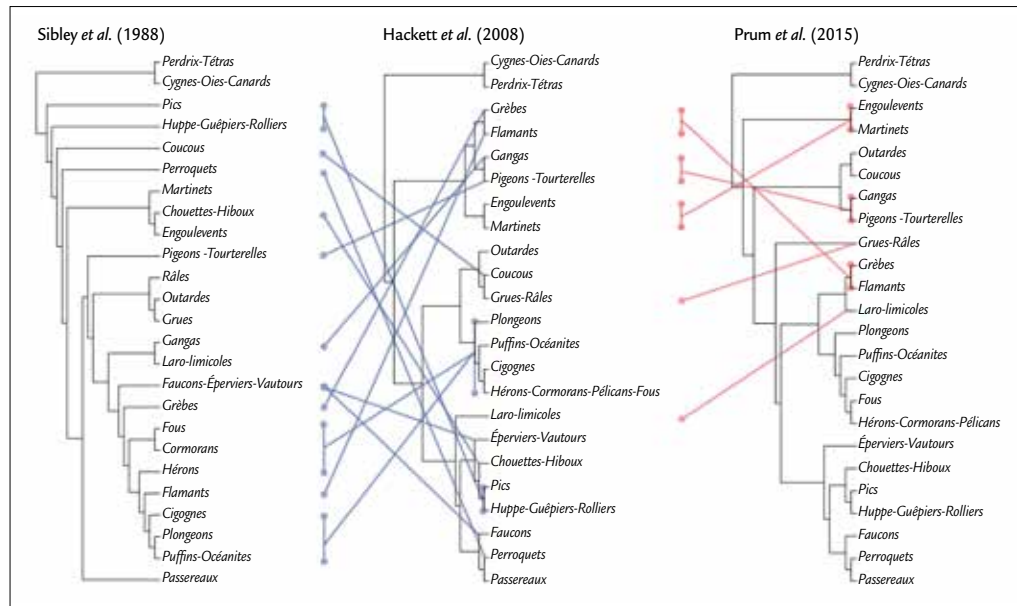


fig. 1. Aperçu des changements dans la classification phylogénétique des oiseaux au cours des dernières décennies. Seuls les ordres et familles régulièrement observés en France sont représentés. Les traits colorés montrent les changements notables de positions entre deux phylogénies successives. Overview of changes in the phylogenetic classification of birds in recent decades. Only orders and families which are regularly observed in France are indicated. The colored lines show notable changes of positions between two successive classifications.

ordres d'oiseaux, ont donc été réalisées (p. ex. SIBLEY & AHLQUIST 1990, GROTH & BARROWCLOUGH 1999, HACKETT *et al.* 2008, JARVIS *et al.* 2014, PRUM *et al.* 2015), avec différents types de données génétiques (ADN mitochondrial, ADN nucléaire, génomes complets...) et différents échantillonnages de taxons. Ces études ont bouleversé notre vision de l'évolution des oiseaux fondée sur la morphologie, dont on s'est rendu compte qu'elle était très peu fiable pour établir les relations de parentés entre les ordres, les familles ou les espèces. La phylogénie des oiseaux est donc actuellement en pleine évolution, pour ne pas dire révolution. Une des conséquences est que les listes taxonomiques mondiales de référence, telles que celle de l'IOC, mettent régulièrement à jour cette séquence à la lumière des dernières études. Même si les dernières phylogénies globales publiées semblent montrer une certaine stabilité dans la séquence des familles d'oiseaux (KUHL *et al.* 2021), des changements de séquences se produisent encore régulièrement, notamment à des niveaux taxonomiques inférieurs, et affectent donc l'ordre des espèces dans la LOF. La figure 1 illustre trois des grandes phylogénies publiées au cours des dernières décennies (SIBLEY *et al.* 1988, HACKETT *et al.* 2008, PRUM *et al.* 2015; mais voir aussi SIBLEY & AHLQUIST 1990) et montre les modifications importantes qui ont eu lieu dans notre compréhension de l'histoire évolutive des oiseaux (à l'échelle des ordres). On peut voir qu'entre la première phylogénie estimée à partir d'une approche d'hybridation d'ADN (SIBLEY *et al.* 1988) et une des dernières phylogénies globales des oiseaux (PRUM *et al.* 2015), de nombreuses relations estimées initialement ont été remises en cause. On peut ainsi noter le changement de position des perroquets, de groupe basal (SIBLEY *et al.* 1988) à groupe frère des passereaux dans la phylogénie de PRUM *et al.* (2015). De même, il est maintenant largement établi que les rapaces diurnes forment deux clades distincts : d'une part les vautours, éperviers, aigles, buses et autres rapaces diurnes (Accipitriformes); d'autre part les faucons (Falconiformes), qui sont plus proches des passereaux et des perroquets que des Accipitriformes. La phylogénie de PRUM *et al.* (2015), fondée sur

des données génomiques (c'est-à-dire des données de séquences ADN à l'échelle du génome et non d'un gène en particulier), suggèrent que les engoulevents et les martinets sont les premiers à avoir divergé après les Galloanseres (Galliformes & Ansériformes). Ces auteurs trouvent également que les laro-limicoles et plusieurs autres clades (des grèbes aux hérons-cormorans-pélicans dans l'arbre de PRUM *et al.* 2015) se regroupent en un clade « d'oiseaux d'eau ».

Position taxonomique des Ansériformes et des Galliformes

L'IOC n'a que récemment adopté l'ordre utilisé depuis longtemps par les autres listes taxonomiques internationales, et dans la LOF, les Ansériformes sont donc logiquement placés dorénavant avant les Galliformes.

Séquence taxonomique des Strigidés

L'IOC a révisé la séquence de la famille des Strigidés, sur la base de l'analyse phylogénétique de SALTER *et al.* (2019). Cette famille comprend, pour l'avifaune française, l'ensemble des chouettes et des hiboux à l'exception de l'Effraie des clochers *Tyto alba*, qui appartient à la famille des Tytonidés. Dans leur étude, les auteurs trouvent que cette famille se compose de deux clades majeurs qu'il convient de traiter comme deux sous-familles : les Surniïnés et les Striginés. L'IOC propose de classer les genres dans l'ordre suivant : *Aegolius*, *Surnia*, *Glaucidium* (pour les Surniïnés) puis *Otus*, *Asio*, *Bubo* et *Strix* (pour les Striginés).

Séquence taxonomique des Rallidés

La séquence des Rallidés proposée par l'IOC suit désormais l'étude phylogénétique de GARCIA-R *et al.* (2020). Le genre *Porphyrio* change de position et la séquence devient *Rallus*, *Crex*, *Porzana*, *Gallinula*, *Fulica*, *Porphyrio*, *Zapornia*.

3. Foulque macroule *Fulica atra*, adulte, Brenne, Indre, avril 2011 (Fabrice et Laurent Desage). Adult Common Coot.



Séquence taxonomique du genre *Locustella*

L'IOC suit désormais la séquence taxonomique proposée par ALSTRÖM *et al.* (2018) concernant le genre *Locustella*. On trouve donc dans cet ordre: *Locustella lanceolata*, *L. fluviatilis*, *L. luscinioides* et *L. naevia*. La Locustelle de Pallas et la Locustelle fasciée appartiennent désormais au genre *Helopsaltes*.

Séquence taxonomique du genre *Sitta*

PÄCKERT *et al.* (2020) ont récemment révisé la phylogénie des sittelles du Paléarctique (27 espèces). Sur la base de ce travail, l'IOC a modifié la séquence du genre *Sitta*. Pour la LOF, il convient désormais de placer la Sittelle corse *S. whiteheadi* avant la Sittelle torchepot *S. europaea*.

Séquence taxonomique du genre *Ficedula*

Suivant les recommandations de MOYLE *et al.* (2015) et de HOOPER *et al.* (2016), l'IOC propose la séquence suivante pour le genre *Ficedula*: *F. parva*, *F. semitorquata*, *F. hypoleuca* et *F. albicollis*.

MODIFICATIONS DE LA LOF SUITE AUX MISES À JOUR DE L'IOC :

CHANGEMENTS DE NOMS DE GENRE

Les dernières mises à jour de l'IOC entérinent quelques changements de nom de genre, que nous listons ici pour ceux qui concernent l'avifaune française. Certains sont issus de résultats déjà anciens, mais que l'IOC n'avait pas encore adoptés, à la différence d'autres référentiels taxonomiques. D'autres sont issus d'études récentes. Parmi ces modifications, certaines étaient rendues nécessaires par la phylogénie des groupes concernés, afin de préserver le principe selon lequel les taxons de rang générique, familial ou ordinal doivent être monophylétiques (constitués d'une seule branche de l'arbre des oiseaux avec tous les rameaux qui en descendent). D'autres changements n'étaient pas indispensables, mais ont été proposés sur la base de critères plus subjectifs et ont été adoptés par l'IOC.

Il convient de rappeler ici qu'à la différence de l'espèce, qui se fonde sur une réalité biologique, les taxons de rang supraspécifique (genres, familles et ordres) sont des créations humaines qui permettent de regrouper de manière hiérarchique les espèces selon leurs relations de parenté. Si tout le monde s'accorde à dire que ces taxons de rang élevé doivent être monophylétiques, aucune règle objective ou admise par tous ne définit comment délimiter ces taxons (c'est-à-dire ne permet de savoir si deux groupes frères doivent être traités dans le même genre ou dans des genres différents, par exemple). L'usage et une certaine subjectivité expliquent donc que des décisions différentes puissent être appliquées à des groupes de divergence similaire.

Changement de genre chez les marouettes

On sait depuis GARCIA-R *et al.* (2014) que les marouettes sont un groupe polyphylétique, c'est-à-dire que les espèces qui le composent n'ont pas toutes le même ancêtre commun. En conséquence, plusieurs listes de référence ont, depuis quelques années, reclassé les Marouettes poussin et de Baillon. L'IOC vient à son tour d'adopter ce changement, qui s'applique désormais à la LOF: Marouette poussin *Zapornia parva*, Marouette de Baillon *Zapornia pusilla*.

Changement de genre chez les fauvettes

CAI *et al.* (2019) ont confirmé que les fauvettes comprenaient deux clades principaux dont la divergence ancienne remonte au Miocène, il y a environ 15 millions d'années. Bien que le genre *Sylvia* tel que défini jusqu'alors demeure monophylétique dès lors qu'on y rattache quelques espèces africaines placées auparavant dans des genres distincts, CAI *et al.* (2019) ont fait le choix de traiter ces deux clades comme deux genres distincts: *Sylvia* et *Curruca*. Ce choix subjectif a été adopté par l'IOC et les fauvettes du Paléarctique occidental deviennent donc toutes des *Curruca*, à l'exception de la Fauvette des jardins *Sylvia*

borin et de la Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla*: Fauvette épervière *Curruca nisoria*, Fauvette babillarde *Curruca curruca*, Fauvette orphée *Curruca hortensis*, Fauvette naine *Curruca nana*, Fauvette de l'Atlas *Curruca deserticola*, Fauvette de Rüppell *Curruca ruppeli*, Fauvette mélanocéphale *Curruca melanocephala*, Fauvette passerinette *Curruca iberiae*, Fauvette de Moltoni *Curruca subalpina*, Fauvette des Balkans *Curruca cantillans*, Fauvette grisette *Curruca communis*, Fauvette à lunettes *Curruca conspicillata*, Fauvette sarde *Curruca sarda*, Fauvette pitchou *Curruca undata*.

MODIFICATIONS DE LA LOF SUITE AUX MISES À JOUR DE L'IOC :

TAXONS ÉLEVÉS AU RANG D'ESPÈCE

Alouette pispolette *Alauda rufescens* (polytypique: *A. r. rufescens*, *apetzii*, *minor*)

Alouette du Turkestan *Alauda heinei* (polytypique: *A. h. heinei*, *aharonii*, *persica*)

Suite à l'analyse phylogénétique d'ALSTRÖM *et al.* (2021), la taxonomie de l'Alouette pispolette a été profondément révisée. Dans cette étude, les auteurs proposent de distinguer quatre espèces au lieu des deux majoritairement reconnues à ce jour: *Alauda rufescens* et *Alauda raytal*. Ils proposent de reconnaître: *Alauda raytal*, qui niche au nord de l'Inde; *A. rufescens*, qui niche dans la péninsule Ibérique et de l'Afrique du Nord à la péninsule arabique; *A. cheelensis*, qui niche du centre du Kazakhstan au nord-est de la Chine; *A. heinei*, qui niche en Turquie, autour de la mer Caspienne et vraisemblablement jusqu'en Mongolie. Sur les trois données françaises d'Alouette pispolette, aucun oiseau n'a pour le moment été identifié au niveau subspécifique. Une origine orientale ne pouvant être exclue, la distinction spécifique entre *rufescens* et *heinei* implique un remplacement, sur la LOF, de l'Alouette pispolette par la dénomination Alouette pispolette/Alouette du Turkestan tant que les données n'ont pas été révisées. À noter que la première mention française concerne un oiseau qui se trouve dans les collections du Muséum national d'histoire naturelle de Paris (MNHN) et qui pourra donc être examiné, y compris par une approche génétique. Enfin, les différences acoustiques relevées entre les vocalisations de ces différents taxons et décrites par ALSTRÖM *et al.* (2021) indiquent l'importance d'enregistrer les cris de ces oiseaux lorsqu'ils apparaissent loin de leur aire de présence habituelle.

Fauvette babillarde *Curruca curruca* (polytypique: *C. c. curruca*, *blythi*, *halimodendri*)

Fauvette minule *Curruca minula* (polytypique: *C. m. minula*, *margelanica*)

La Fauvette babillarde présente une taxonomie complexe encore mal comprise, notamment pour les taxons nichant en Asie centrale (OLSSON *et al.* 2013). L'IOC propose de considérer la Fauvette minule comme une espèce distincte de la Fauvette babillarde qui niche du nord de l'Europe à la Sibérie orientale (OLSSON *et al.* 2013). L'aire de reproduction du complexe *minula/margelanica* se trouve en Asie centrale, à l'est et au sud de l'aire d'*halimodendri*, elle-même située au sud de l'aire de *blythi*. Cependant, cette distribution est encore très mal connue, en partie du fait de différences sur la systématique adoptée par chaque auteur. Ainsi, SHIRIHAI *et al.* (2001) attribuent à *minula* les populations qui nichent à l'est de la Caspienne, jusqu'au nord-est de l'Iran, alors que LOSKOT (2005) considère que *minula* ne niche pas à l'ouest de la Chine et attribue à d'autres taxons les populations plus à l'ouest (voir OLSSON *et al.* 2013 pour une discussion plus complète). La dernière synthèse sur le sujet (SHIRIHAI & SVENSSON 2018) restreint *minula* aux populations de l'ouest de la Chine et attribue à *halimodendri*, essentiellement sur la base des données génétiques disponibles, les populations d'Asie centrale entre la Caspienne, l'Iran et les montagnes d'Asie centrale, tout en reconnaissant que ces dernières populations sont à peu près identiques à *minula*. Ce conflit entre les données mitochondriales et la morphologie rend encore très incertaines toutes les hypothèses systématiques.

L'identification de ces taxons reste extrêmement complexe sur le terrain, du fait de différences ténues voire inexistantes sur les plans acoustique et phénotypique, mais aussi des incertitudes qui demeurent sur la définition et la distribution des différents taxons asiatiques (SHIRIHAI & SVENSSON 2018, JIGUET 2020).

Le recours à des analyses génétiques est d'ailleurs souvent indispensable pour l'identification de ces différents taxons en dehors de leurs zones de présence habituelle (BOUZENDORF *et al.* 2019). Toutefois, les identifications génétiques, qui reposent actuellement uniquement sur l'ADN mitochondrial et sur un tout petit nombre d'individus de référence, demanderaient à être validées par l'utilisation d'autres marqueurs génétiques (ADN nucléaire) et par un meilleur échantillonnage d'individus sur les zones de nidification, et sont pour le moment à prendre avec prudence. En effet, puisque le génome mitochondrial est non-recombinant et à transmission maternelle, il ne permet pas de détecter des hybrides (l'ADN mitochondrial d'un individu est celui de sa mère uniquement). De plus, on observe assez fréquemment que l'ADN mitochondrial n'est pas entièrement diagnostique pour des taxons apparentés, c'est-à-dire que les mêmes variants génétiques peuvent être observés dans plusieurs taxons (voir RHEINDT & EDWARDS 2011 pour une synthèse sur ce sujet).

En France, *C. c. curruca* niche dans le nord et l'est du pays (DECEUNINCK 2015) et *C. c. blythi* a été identifié génétiquement à partir d'un oiseau capturé et observé du 25 au 30 octobre 2017 à Ouessant, Finistère (BOUZENDORF *et al.* 2019). Un individu présentant des caractéristiques partagées par *halimodendri* et *minula* a été observé du 30 novembre 2002 au 5 janvier 2003 à Desnes, Jura (JIGUET *et al.* 2004), et a été inscrit de la sorte sur la LOF. Du fait de la distinction spécifique de ces deux taxons par l'IOC (*halimodendri* devenant *C. c. halimodendri* et *minula* devenant *C. minula*), il convient de remplacer sur la LOF *C. c. halimodendri*/*C. c. minula* par *C. c. halimodendri*/*C. minula*. À noter que deux oiseaux, identifiés par la génétique comme appartenant à un groupe proche d'*halimodendri* (nommé « clade 2b » dans OLSSON *et al.* 2013, voir DUPRIEZ & HAUBREUX 2014) n'ont pas encore été traités par la CAF, qui prévoit de revoir rapidement les données attribuées à *halimodendri* ou à *halimodendri*/*C. minula*.

Fauvette des Balkans *Curruca cantillans* (polytypique : *C. c. cantillans*, *albistriata*)

Fauvette passerinette *Curruca iberiae* (monotypique)

et ajout des sous-espèces *cantillans* et *albistriata* à la LOF

La systématique et la nomenclature des fauvettes « passerinettes » au sens large sont en cours de révision depuis le milieu des années 2000. Le statut des populations des Baléares, de Corse, de Sardaigne et d'Italie centrale comme espèce à part entière, la Fauvette de Moltoni *Curruca subalpina*, était déjà entériné par la plupart des listes mondiales, dont celle de l'IOC, et donc par la CAF. Une étude récente (ZUCCON *et al.* 2020) vient de proposer la reconnaissance de trois espèces dans ce groupe, en suggérant que les populations de Méditerranée occidentale (France et péninsule Ibérique essentiellement) et d'Afrique du Nord (Tunisie, Algérie et Maroc) soient traitées comme une espèce distincte des populations d'Italie méridionale, des Balkans et de Turquie. Ils reconnaissent en outre deux sous-espèces pour l'espèce orientale, alors que l'espèce occidentale est selon eux monotypique. ZUCCON *et al.* (2020) ont analysé en détail la nomenclature de ce groupe et ont proposé les noms suivants : *Curruca iberiae* pour l'espèce occidentale et *Curruca cantillans* pour l'espèce orientale, avec les sous-espèces *C. c. cantillans* (Italie méridionale) et *C. c. albistriata* (Balkans et Turquie). L'IOC a accepté ces conclusions dans sa dernière mise à jour. En résumé, les fauvettes du groupe « passerinette » de France comprennent désormais trois espèces : la Fauvette de Moltoni *Curruca subalpina* (monotypique, nicheuse en Corse), la Fauvette passerinette *Curruca iberiae* (monotypique, nicheuse en France continentale) et la Fauvette des Balkans *Curruca cantillans* (accidentelle en France, sous-espèces *cantillans* nicheuse en Italie méridionale et Sicile, sous-espèce *albistriata* nicheuse dans les Balkans et en Turquie).

À la suite de la révision des données du complexe « passerinette » par le CHN (publiée dans le 33^e rapport du CHN ; REEBER *et al.* 2016), les données françaises appartenant au groupe des sous-espèces orientales avaient été acceptées sans identification subsppécifique, c'est-à-dire comme *Sylvia cantillans cantillans*/*albistriata*. Ces données sont maintenant à traiter comme concernant *Curruca cantillans* selon la nouvelle taxonomie adoptée ici. Deux données identifiées à la sous-espèce sur la base d'analyses génétiques (ADN

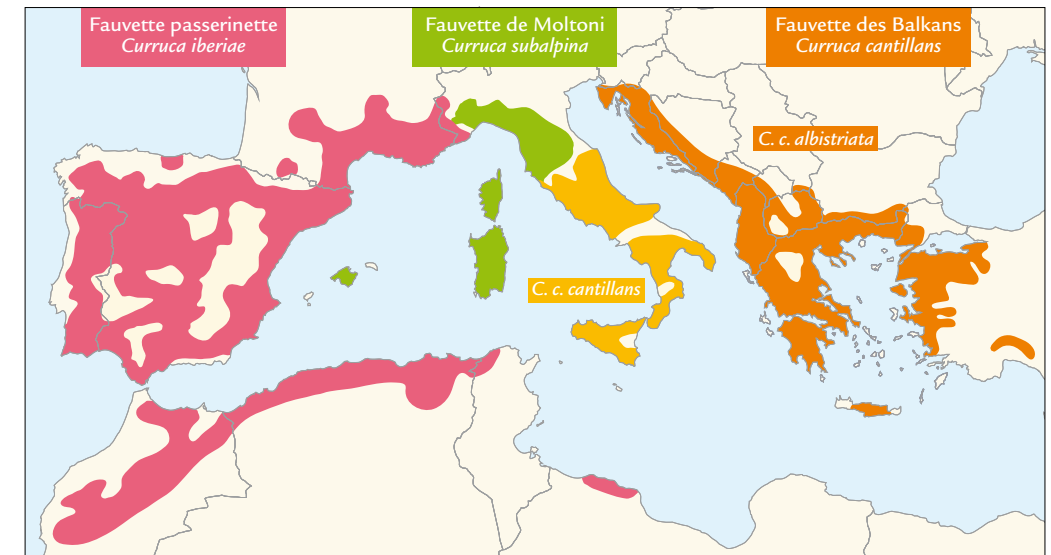


fig. 2. Aires de nidification de la Fauvette passerinette *Curruca iberiae*, de la Fauvette de Moltoni *C. subalpina* et de la Fauvette des Balkans *C. cantillans* (sous-espèces *cantillans* et *albistriata*). Breeding range of Western Subalpine Warbler (pink), Moltoni's Warbler (green) and of subspecies *cantillans* (light orange) and *albistriata* (dark orange) of Eastern Subalpine Warbler.

mitochondrial) ont récemment été acceptées par le CHN. Elles concernent toutes deux des mâles, morts durant des opérations de baguage, qui montrent des caractères typiques de la Fauvette des Balkans et pour lesquels les données génétiques permettent d'identifier un individu de la sous-espèce *cantillans* (16 avril 2019, Porquerolles, Var) et un individu de la sous-espèce *albistriata* (3 avril 2019, Porquerolles, Var). La CAF a logiquement admis ces deux taxons en catégorie A et les a donc ajoutés à la LOF.

REMERCIEMENTS

La CAF remercie l'ensemble des personnes qui ont aidé de loin ou de près à l'élaboration de ce « En direct de la CAF » ainsi qu'aux photographes qui ont permis de l'illustrer.

BIBLIOGRAPHIE

- ALSTRÖM P. & MILD K. (2003). *Pipits & Wagtails of Europe, Asia and North America*. Christopher Helm, Londres.
- ALSTRÖM P., CIBOIS A., IRESTEDT M., ZUCCON D., GELANG M., FJELDSÅ J., ANDERSEN M.J., MOYLE R.G., PASQUET E. & OLSSON U. (2018). Comprehensive molecular phylogeny of the grassbirds and allies (*Locustellidae*) reveals extensive non-monophyly of traditional genera, and a proposal for a new classification. *Molecular Phylogenetics and Evolution* 127 : 367-375.
- ALSTRÖM P., VAN LINSCHOOTEN J., DONALD P.F., SUNDEV G., MOHAMMADI Z., GHORBANI F., SHAFAEIPOUR A., VAN DEN BERG A., ROBB M., ALIABADIAN M., WEI C., LEI F., OXELMAN B. & OLSSON U. (2021). Multiple species delimitation approaches applied to the avian lark genus *Alauda*. *Molecular Phylogenetics and Evolution* 154 : 106994.
- ARCHER P. (2020). Short-tailed Shearwater in Ireland – a new Western Palearctic species. (<https://www.birdguides.com/articles/rare-birds/short-tailed-shearwater-in-ireland-a-new-western-palearctic-species/>).
- BOUZENDORF F., PIETTE J. & CHEVALIER M. (2019). Première mention authentifiée de la Fauvette babillarde de Sibérie *Sylvia curruca blythi* en France. *Ornithos* 26-6 : 318-322.
- CAI T., CIBOIS A., ALSTRÖM P., MOYLE R.G., KENNEDY J.D., SHAO S., ZHANG R., IRESTEDT M., ERICSON P.G.P., GELANG M., QU Y., LEI F. & FJELDSÅ J. (2019). Near-complete phylogeny and taxonomic revision of the world's babblers (Aves: Passeriformes). *Molecular Phylogenetics and Evolution* 130 : 346-356.
- COMMISSION DE L'AVIFAUNE FRANÇAISE (2020). Liste officielle des Oiseaux de France – version 2020 (Catégories A, B et C). *Ornithos* 27-3 : 170-185.
- CROCHET P.-A., GALEWSKI T. & VEYRUNES F. (2021). Première mention pour la France de la sous-espèce asiatique du Pipit farlousane *Anthus rubescens japonicus*. *Ornithos* 28-2 : 132-136.
- DECEUNINCK B. (2015). Fauvette babillarde. In ISSA N. & MULLER Y. (coord.), *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. Volume 2 : des Ptéroclidés aux Embérizidés. LPO, SEOF,

MNHN. Paris, Delachaux et Niestlé: 1042-1045. • DENIAU A. & PROVOST P. (2020). Un Fou brun *Sula leucogaster* aux Sept-Îles : première mention en France métropolitaine. *Ornithos* 27-4: 276-279. • DÉROZIER R. (2020). Première mention du Traquet de Seeborn *Oenanthe oenanthe seebohmi* pour la France. *Ornithos* 27-5: 341-343. • DUFOUR P., DUBOIS P.-J., JIGUET F., PONS J.-M., VEYRUNES F., WROZA S. & CROCHET P.-A. (2020). Décisions prises par la Commission de l'Avifaune Française (2016-2019). 15^e rapport de la CAF. *Ornithos* 27-3: 154-169. • DUPRIEZ Q. & HAUBREUX D. (2014). Capture d'une Fauvette babillarde *Sylvia curruca* orientale dans le Nord. *Ornithos* 21-4: 246-247. • FLOOD R. & FISHER A. (2019). Identification of Short-tailed Shearwater in the North Atlantic Ocean. *British Birds* 112: 250-263. • GARCIA-R. J.C., LEMMON E.M., LEMMON A.R. & FRENCH N. (2020). Phylogenomic reconstruction sheds light on new relationships and timescale of rails (*Aves: Rallidae*) evolution. *Diversity* 12(2): 70. • GARNER M. & ROWLANDS A. (2015). From the Rarities Committee's files. How the Redheads got the chop: the BBRC review of British records of Redhead. *British Birds* 108: 158-167. • GELLING G. & VAN DER SPEK V. (2017). Seeborn's Tapuit bij Den Haag. *Dutch Birding* 39: 221-222. • GELLING G., VAN DER SPEK V. & CDNA (2018) Rare birds in the Netherlands in 2017. *Dutch Birding* 40: 357-380. • GILL F., DONSKER D. & RASMUSSEN P. (2021). *IOC World Bird List*, v11.1. (www.worldbirdnames.org/new/bow). • GROTH J.G. & BARROWCLOUGH G.F. (1999). Basal Divergences in Birds and the Phylogenetic Utility of the Nuclear RAG-1 Gene. *Molecular Phylogenetics and Evolution* 12: 115-123. • GUILPAIN J.-M. & VINCENT S. (2018). Première mention française du Pouillot de Temminck *Phylloscopus coronatus*. *Ornithos* 25-2: 122-124. • HACKETT S.J. ET AL. (2008). A phylogenomic study of birds reveals their evolutionary history. *Science* 320: 1763-1768. • HOOPER D.M., OLSSON U. & ALSTRÖM P. (2016). The Rusty-tailed Flycatcher (*Muscicapa ruficauda*; Aves: Muscicapidae) is a member of the genus *Ficedula*. *Molecular*

4. Marouette ponctuée *Porzana porzana*, adulte, Saint-Chamas, Bouches-du-Rhône, mars 2021 (Thomas Perrier). *Spotted Crane*.



Phylogenetics and Evolution 102: 56-61. • ISAAC B. (2020). Une Paruline à gorge orangée *Setophaga fusca* sur l'île d'Yeu en 2019: première mention pour la France. *Ornithos* 27-6: 390-392. • JARVIS E.D. ET AL. (2014). Whole-genome analyses resolve early branches in the tree of life of modern birds. *Science* 346: 1320-1331. • JIGUET F. (2020). Identification des sous-espèces orientale et sibérienne de la Fauvette babillarde *S. curruca*. *Ornithos* 27-4: 236-262. • JIGUET F. & CROCHET P.-A. (2010). Des oiseaux sur un arbre! Les arbres phylogénétiques. *Ornithos* 17-2: 116-123. • JIGUET F. & LA CAF (2004). En direct de la CAF. Décisions récentes prises par la Commission de l'Avifaune Française. *Ornithos* 11-5: 230-245. • KOLBEINSSON Y., ÞRÁINSSON G. & PÉTURSSON G. (2001). Sjaldgæfir fuglar á Íslandi 1998. *Blíki* 22: 21-46. • KUHL H., FRANKL-VILCHES C., BAKKER A., MAYR G., NIKOLAUS G., BOERNO S.T., KLAGE S., TIMMERMAN B. & GAHR M. (2021). An Unbiased Molecular Approach Using 3'-UTRs Resolves the Avian Family-Level Tree of Life. *Molecular Biology and Evolution* 38: 108-127. • LOSKOT V.M. (2005). Morphological variation and taxonomic revision of five south-eastern subspecies of Lesser Whitethroat *Sylvia curruca* (L.) (Aves: Sylviidae). *Zool. Med. Leiden* 79: 157-165. • MALLING OLSEN K. (2018). *Gulls of the World. A photographic guide*. Christopher Helm, Londres. • MOYLE R.G., HOSNER P.A., JONES A.W. & OUTLAW D.C. (2015). Phylogeny and biogeography of *Ficedula* flycatchers (Aves: Muscicapidae): Novel results from fresh source material. *Molecular Phylogenetics and Evolution* 82: 87-94. • OLSSON U., LEADER P.J., CAREY G.J., KHAN A.A., SVENSSON L. & ALSTRÖM P. (2013). New insights into the intricate taxonomy and phylogeny of the *Sylvia curruca* complex. *Molecular Phylogenetics and Evolution* 67-1: 72-85. • PÄCKERT M., BADER-BLUNKOTT M., KÜNZELMANN B., SUN Y.H., HSU Y.C., KEHLMAIE C., ALBRECHT F., ILLERA J.C. & MARTENS J. (2020). A revised phylogeny of nuthatches (Aves, Passeriformes, Sitta) reveals insight in intra- and interspecific diversification patterns in the Palearctic. *Vertebrate Zoology* 70: 241-262. • PRUM R.O., BERV J.S., DORNBERG A., FIELD D.J., TOWNSEND J.P., LEMMON E.M. & LEMMON A.R. (2015). A comprehensive phylogeny of birds (Aves) using targeted next-generation DNA sequencing. *Nature* 526: 569-573. • REEBER S., KAYSER Y. & LE CHN (2016). Les oiseaux rares en France en 2015. 33^e rapport du Comité d'Homologation National. *Ornithos* 23-6: 300-329. • RHEINDT F.E. & EDWARDS S.V. (2011). Genetic introgression: an integral but neglected component of speciation in birds. *The Auk* 128: 620-632. • SALTER J.F., OLIVEROS C.H., HOSNER P.A., MANTHEY J.D., ROBBINS M.B., MOYLE R.G., BRUMFIELD R.T. & FAIRCLOTH B.C. (2020). Extensive paraphyly in the typical owl family (Strigidae). *The Auk* 137: 1-15. • SHIRIHAI H. & SVENSSON L. (2018). *Handbook of Western Palearctic Birds. Passerines*. Christopher Helm, Londres. • SHIRIHAI H., GARGALLO G., HELBIG A., HARRIS A., COTTRIDGE D. & ROSELAAR D. (2001). *Sylvia warblers: identification, taxonomy and phylogeny of the genus Sylvia*. Christopher Helm, London. • SIBLEY C. & AHLQUIST J. (1990). *Phylogeny and classification of birds: a study in molecular evolution*. Yale University Press, New Haven. • SIBLEY C.G., AHLQUIST J.E. & MONROE B.L. (1988). A Classification of the Living Birds of the World Based on Dna-Dna Hybridization Studies. *The Auk* 105: 409-423. • VOOS K.H. (1977). List of recent holarctic bird species passerines. *Ibis* 119-2: 223-250. • WROZA S. (2021). Première mention de la Paruline couronnée *Seiurus aurocapilla* en France métropolitaine. *Ornithos* 28-3: 202-205. • WROZA S., CROCHET P.-A., DUBOIS P.-J., DUFOUR P., PONS J.-M., VEYRUNES F. & YÉSOU P. (2021). Statut de la Tourterelle maillée *Spilopelia senegalensis* en France métropolitaine. *Ornithos* 28-3: 185-189. • ZUCCON D., PONS J.-M., BOANO G., CHIOZZI G., GAMAUF A., MENGONI C., NESPOLI D., OLIOSSO G., PAVIA M., PELLEGRINO I., RAKOVIC M., RANDI E., RGUIBI IDRISI H., TOUIHRI M., UNSÖLD, M., VITULANO S. & BRAMBILLA M. (2020). Type specimens matter: new insights on the systematics, taxonomy and nomenclature of the subalpine warbler (*Sylvia cantillans*) complex. *Zoological Journal of the Linnean Society* 190: 314-341.

SUMMARY

From the CAF files: recent decisions, 2020-2021. This constitutes the 16th report of the French Avifaunistic Committee (CAF) containing decisions adopted in 2020 and early 2021. The following species and subspecies have been added to the French bird list in category A: Hudsonian Whimbrel *Numenius hudsonicus*, Short-tailed Shearwater *Ardeanna tenuirostris*, Brown Booby *Sula leucogaster*, Eastern-crowned Warbler *Phylloscopus coronatus*, Seeborn's Wheatear *Oenanthe oenanthe seebohmi*, Asian Buff-bellied Pipit *Anthus rubescens japonicus*, Black-and-white Warbler *Mniotilta varia*, Blackburnian Warbler *Setophaga fusca*, Ovenbird *Seiurus aurocapilla*. One species has been added into category D: Redhead *Aythya americana*. The status of the Laughing Dove *Spilopelia senegalensis* was revised and the species remains in category D. The subspecific status of the single record of Vega Gull was changed from *L. v. vegae*/L. v. *mongolicus* to *L. v. vegae*. In 2020, the CAF has decided to follow the taxonomic recommendations published by the International Ornithological Congress (IOC). The CAF taxonomy is thus updated here in line with the updates of the IOC taxonomy. We explain the general principles used for determining the linear sequence of species based on phylogeny, as well as the IOC updates on the sequence of several genera and species: Strigidae, Rallidae, Locustella, Sitta, Ficedula... Likewise, some *Sylvia* species have become *Curruca* and some *Porzana* species have become *Zapornia*. Finally, the following taxa have been raised to species rank based on IOC recommendations: Turkestan Short-toed Lark *Alaudala heinei* separated from Mediterranean Short-toed Lark *Alaudala rufescens*, Desert Whitethroat *Curruca minula* separated from Lesser Whitethroat *Curruca curruca*, Eastern Subalpine Warbler *Curruca cantillans* separated from Western Subalpine Warbler *Curruca iberiae*.

Contact: Paul Dufour (paul.dufour80@gmail.com) ■